

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant <b>Le Centre éducatif des aventuriers limitée</b>		Date d'inspection <b>Le 10 février 2026</b>
Nom de l'établissement <b>Le Centre éducatif des aventuriers limitée</b>		Numéro de permis <b>2020077</b>
Adresse <b>531 chemin La Montain Memramcook NB E4K 1H1</b>		Numéro de téléphone <b>(506) 758-9611</b>
Type de permis <b>Garderie éducative à temps plein</b>	Nombre maximal d'enfants <b>33</b>	Âges des enfants <b>NOURRISSONS PRÉScolaire</b>
Personnel SGE <b>Paula Morin</b>	Titre du poste <b>Mentor en assurance de la qualité</b>	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	16 déc. 2024	
Commentaires: L'administratrice partage à la mentore en assurance de la qualité que présentement, il y a moins de 50% des personnes éducatrice qui sont titulaire de ce certificat mais que des éducatrices sont entrain de faire ce cours.			

Commentaires généraux
Les éléments suivants ont aussi été observés lors de l'inspection de surveillance :
-Le ratio enfant-éducateur
-Les vérifications du casier judiciaire\ vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès des nouveaux membres du personnel.
-Matériel et équipement de l'aire de jeu intérieur : La mentore en assurance de la qualité a constaté que certaines zones d'apprentissage avaient été déplacées. Le matériel était rangé sur des étagères basses, ouvertes, propres, en bon état et facilement accessibles aux enfants.
-Aire de jeux extérieure et matériel de jeu : Dans les parcs, des pelles et des traîneaux étaient disponibles. Sur une petite butte, des enfants glissaient à tour de rôle. D'autres utilisaient les pelles ou couraient dans la neige sous les arbres.
Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé en après-midi différentes routines et activités, notamment le lavage des mains et les passages à la toilette, la lecture d'un livre, la préparation pour l'habillage (pantalons, bottes, manteaux, etc.) ainsi que les jeux libres à l'extérieur.
La mentore en assurance de la qualité a également répondu aux questions de l'administratrice.

original signé par  
**Paula Morin**

Signature Personnel, Service de garderie éducative

---

Le 11 février 2026

Date

original signé par  
**Christine Bourgeois**

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

---

Le 11 février 2026

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*